



Komm !

Bulletin de la Ligue Communiste Révolutionnaire du Bas-Rhin JANVIER 2003



RETRAITE : REJETONS LE DISCOURS AMBIANT LE 1^{ER} FEVRIER !

Le 6 janvier 2003, les syndicats CFTD, CFTC, CGC, CGT, UNSA, FSU, FO, signaient un texte commun consensuel et contestable sur les retraites. Sans réflexion politique critique préalable relative au choix de société que nous souhaitons, ces syndicats admettent d'entrée de jeu la nécessité de négocier sur la base des arguments exclusifs développés par l'ex gauche plurielle, la droite et leur allié le MEDEF.

Quelques réflexions à partir de ce texte :

1 : “ Il faut faire converger les intérêts des salariés du public avec ceux du privé ”. Dans quel sens ? Tous à 40 années d'annuités ou à 37,5 années ?

2 : “ La retraite à 60 ans doit être un repère collectif autour duquel s'articulent les éléments de choix individuels ”. Tout est dit. La règle devient un repère, un curseur qui se déplace. La capitalisation basée sur l'intérêt individuel concurrencera le système de la répartition basé sur l'intérêt collectif et l'entraide intergénérationnelle.

3 : “ Donner la priorité aux politiques de l'emploi ”. Oui bien sûr mais pourquoi ne pas tirer d'abord les conséquences catastrophiques des 30 dernières années en la matière ?

4 : “ Obtenir un droit de départ à taux plein avant 60 ans dès 40 ans de cotisation ”. Et voilà, les 40 années sont actées. Sachant que l'entrée dans la vie active se fait de plus en plus tard, que les périodes accidentelles de non prise en compte ou de prise en compte partielle des droits à la retraite se multiplient, combien de personnes vont pouvoir bénéficier de cette mesure ?

5 : “ Garantir des ressources financières suffisantes ”. Oui, mais pourquoi ne pas dire qu'il faut taxer exclusivement les revenus du capital ce qui n'est pas insurmontable, les salariés ayant déjà fait suffisamment d'efforts y compris en augmentant leur productivité ?

Le 1^{er} février, nous devons être dans la rue pour

rappeler notre attachement aux principes fondamentaux qui régissent notre système de retraite et dire à nos organisations syndicales, qu'elles ne peuvent se contenter de capituler avant de négocier.

MANIFESTATION

SAMEDI 1ER FEVRIER A 15 H
place de l'étoile à strasbourg

pour la défense des retraites,
et les 37,5 annuités de cotisation
pour tous privé et public !

CONFERENCE DES SALARIES DU PUBLIC ET DU PRIVE A PARIS LES 7 ET 8 FEVRIER 2003 INSCRIVEZ-VOUS !

tel : 0388444209

A l'ordre du jour de la conférence :

- ? **Le travail n'es pas une marchandise,**
- ? **la protection sociale est à nous,**
- ? **la mondialisation contre les salarié(e)s,**
- ? **quel syndicalisme pour quelles luttes ?**

Partager le temps de travail et les richesses, défendre les droits des salariés, le droit à l'emploi contre les licenciements , le droit à une retraite améliorée dans un cadre de progrès social.....

GrossKellermann : les soviets partout ?

Ca y est, le 1^{er} conseil (soviet) de quartier est installé à Koenigshoffen ! 15 autres suivront dans les quartiers, bassins de vie de Strasbourg. Ils succèdent aux comités de quartiers de TrautRiesmann. Mais ne seront pas plus démocratiques ! Qu'on en juge. Leurs porte-parole sont désignés par la Mairie pour la mise en route. Ils nomment eux-mêmes leur bureau. Selon quelle représentativité ?

suite page 2

suite page 1

Curieuse « démocratie participative » !

A Koenigshoffen, une assemblée plénière des habitants doit être convoquée, des commissions constituées. Imaginons un instant que tous les habitants d'un quartier, pris de rage civique, veuillent y participer : dans quelle salle se réuniraient ces milliers ou dizaines de milliers de personnes ? Et quel jour de la semaine, à quelle heure ? Le conseil de Koenigshoffen a été convoqué le 16 janvier à 19h au foyer St-Paul. C'est l'heure où les gens normaux, les salariés, les familles sont à la maison et préparent le dîner ; où les mères (principalement elles, vu la non parité des tâches domestiques) s'occupent des enfants. A qui fera-t-on croire que ces gens vont trouver le temps et l'énergie, après le boulot, de s'investir dans la citoyenneté, sans parler des exclus, par la pauvreté, la maladie, où des étrangers sans droit de vote, pourtant résidents eux aussi.

Ces conseils de quartier sont à des années-lumière de la véritable démocratie participative ! La citoyenneté ne peut se développer qu'à condition que les habitants disposent de temps et des moyens d'une existence digne. Cela suppose que les salariés se voient reconnu un temps citoyen, pris sur le temps de travail, payé par leur employeur, sans quoi seuls les professionnels de la politique, de l'associatif ou les retraités pourront s'investir dans les conseils. Le domaine réservé aux conseils pose aussi problème. S'agira-t-il seulement de traiter du local au sens le plus restrictif ? Quid des questions inter quartiers ?

Y aura-t-il une assemblée des 16 conseils de quartiers ou de leurs représentants ? Sinon, ce sera « cause toujours » et le Conseil municipal, élu traitera les vraies questions et décidera, puisqu'il gère le budget ! On le voit, tout cela est loin d'une vraie démocratie participative ! Mais à vrai dire, on ne se faisait guères d'illusion, pas plus avec Keller, qu'avec Trautmann. Pour que ça change vraiment, il faudra que les salariés, les chômeurs, les jeunes, français et étrangers, donnent un grand coup de pied dans la fourmilière et que la démocratie simplement représentative devienne participative, c'est-à-dire directe.

Jean Claude Meyer

NON A LA GUERRE EN IRAK

Strasbourg, environ 1.300 personnes ont manifesté derrière une banderole proclamant: "Non à la guerre contre l'Irak, pas de participation de la France".

Derrière la LCR, Attac, les Verts, les syndicats ou l'Union juive pour la paix, qui scandaient des slogans comme "Nos vies valent plus que leur pétrole", quelque 300 Turcs participaient du défilé, parmi lesquels des kurdes criant "Libérez Ocalan". Le PS fermait la marche.

La mobilisation continue, de nouvelles initiatives sont prévues pour le 15 février.

HEBRON : URGENCE

En Palestine, les forces d'occupation israéliennes pratiquent l'assassinat, les tortures, les humiliations, les entraves aux libertés de circuler et de commercer, les punitions collectives, la spoliation des terres, les destructions de plantations... Hébron, ville de 160 000 habitants connaît tout cela en plus du particularisme suivant : 400 colons armés, installés au centre ville dans une poignée d'immeubles depuis plus de 20 ans, gardés par 1 500 soldats, sèment la terreur et imposent un couvre feu quasi permanent sur la vieille ville.

Comme si cela ne suffisait pas, par un décret du 29 novembre 2002 pris en représailles de l'attaque qui avait causé la mort de 12 soldats israéliens, le commandeur militaire de Cisjordanie a décidé, par mesure de sécurité, de construire une route reliant la colonie de Yriat Arba située en périphérie de la ville, au Tombeau des Patriarches ou Mosquée d'Ibrahim situé au cœur de la vieille ville. Cette route d'un petit kilomètre de longueur, rasera un grand nombre de maisons occupées qui datent des périodes Mamelouk et Ottomane (13^{ème} -17^{ème} siècles).

Hébron et l'humanité tout entière seront alors blessées dans leur capital culturel et architectural par la folie israélienne, l'Unesco refusant d'inscrire le site au Patrimoine Mondial de l'Humanité tant que le conflit durera. Cette vieille ville d'Hébron indissociable du Tombeau des Patriarches dont les fondations, en cours de restauration, datent d'Hérode, ne doit pas et ne peut pas être mutilée.

Les autorités municipales et différentes associations hébronites appuyées par une action du Parlement européen ont saisi courageusement la Cour Suprême d'Israël qui a décidé, le 18 décembre, de reporter de quelques semaines l'examen du recours. Il faut que les différentes mobilisations en cours y compris de la part des mouvements israéliens pour la paix influent positivement sur les juges et que la communauté internationale oblige Israël à appliquer le droit, à cesser ses exactions et à se retirer des territoires occupés.

ALAIN et FREDERIQUE.

L'assemblée nationale adoptera le projet de loi de Nicolas Sarkozy le 28 janvier !

En même temps, Dominique Perben a mis en chantier une réforme inspirée par le ministère de l'intérieur conduisant à restreindre les libertés pour les plus démunis d'entre nous.

Lutter contre l'insécurité, ce n'est pas cela ! Lutter contre l'insécurité, c'est bien sûr réprimer quand c'est nécessaire mais c'est surtout prévenir, éduquer, rétablir partout les services publics, reconstruire la vie là où elle n'existe plus, et rétablir les solidarités qui ont disparu.

Ce ne sont pas les pauvres qu'il faut combattre, c'est la pauvreté !

Ce n'est pas en accroissant les pouvoirs de la police que la sécurité de chacun sera assurée. Ce sont en revanche nos libertés qui seront dangereusement affaiblies au bénéfice d'un état de plus en plus autoritaire. En présentant ce projet, le gouvernement touche à la nature même de la République et porte atteinte à la cohésion sociale. De cela nous ne voulons pas !

Après le rassemblement du 11 janvier, une soirée débat est organisée le mardi 28 janvier 2003, à la maison des syndicats (1 rue Sedillot) parle collectif de riposte aux lois Sarkozy, avec différents intervenants.

p...